



CORONA VIRUS – Suspension des vols à titre de précaution.

La compagnie aérienne TWINJET a décidé d’annuler tous ses vols à destination et en provenance de Milan à compter du mardi 25 février jusqu’au 15 mars inclus.

L’interruption des vols a été décidée à titre de précaution : « *Le niveau d’information reçu à ce jour ne nous permet pas de garantir la sécurité sanitaire de nos passagers* » nous confie Vincent Courtois, le responsable commercial des lignes régulières.

Les recommandations émises lundi par gouvernement français sur la limitation des contacts à avoir pour les personnes revenant d’Italie du Nord en évitant toute sortie non indispensable, ainsi que les recommandations de l’Italie par la voix du vice-ministre de la santé à limiter les déplacements de ses ressortissants et privilégier le télétravail indiquent que le risque, supposé il n’y a qu’une semaine, est maintenant concret.

Sans céder à la psychose mais dans l’attente d’une clarification par la Direction Générale de l’Aviation Civile de ce que les compagnies aériennes françaises doivent annuler comme destinations, dans l’attente de transmission de procédures précises sur la prise en compte du risque « coronavirus » sur toute la chaîne du transport aérien, et dans l’attente de la mise en place de contrôles systématiques dans les aéroports de Milan et de Marseille la Compagnie Aérienne Française TWINJET prend ses responsabilités en suspendant ses vols.

Pour sa part le Directeur Général de Twin Jet, Guillaume COLLINOT nous indique « *Cette décision a de lourdes conséquences financières pour Twin Jet, mais pour nos passagers comme pour nos personnels navigants et personnels au sol la prise de risque n’est pas acceptable pour la compagnie : les recommandations de l’Agence Européenne du transport (EASA) sur l’équipement sanitaire devant être présent à bord des avions nous semblent être incohérentes si cette même prise en compte des passagers n’est réalisée ni en amont, ni en aval du vol, aussi nous avons décidé l’arrêt immédiat de notre ligne Marseille Milan* ».

Les clients ayant une réservation à destination ou en provenance de Milan jusqu’au 15 mars 2020 inclus seront informés personnellement, grâce aux coordonnées figurant dans leur dossier de réservation. Les passagers peuvent reporter leur voyage pendant une validité d’un an à compter de la date d’émission du billet ou demander le remboursement, sans frais.

A propos de TWIN JET

Créée en mai 2001, TWIN JET est une entreprise française de transport aérien. Partenaire du programme de fidélité Flying Blue, la compagnie opère environ 200 vols régionaux hebdomadaires pour desservir 14 destinations réparties en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse : Le Puy-en-Velay, Lille, Lyon, Marseille, Mende, Metz-Nancy, Nice, Strasbourg, Toulouse, Pau, Paris Orly, Zurich, Stuttgart, Milan Malpensa. Elle dispose d’une flotte de 13 avions de type Beechcraft 1900D alliant confort et sécurité. Tous les vols directs Twin Jet offrent de nombreuses prestations à bord et répondent aux exigences de sécurité requises par la Direction Générale de l’Aviation Civile (DGAC) et par l’Agence Européenne de Sécurité Aérienne (EASA).

[Télécharger les images Twin Jet](#)

[Télécharger le Dossier de Presse Twin Jet](#)